

LE PARC  
**PRINCESSE**



**FLASH INFO**

**SEPTEMBRE  
2020**

## **MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION CHANTIER**

Grand Paris Aménagement et la ville du Vésinet ont décidé de modifier le plan de circulation des chantiers du Parc Princesse pour préserver la sécurité des riverains et réduire les nuisances générées par ce trafic de véhicules plus dense qu'en temps normal.

Aussi, **à compter du 1<sup>er</sup> septembre**, les camions circuleront sur ces seuls axes à une **vitesse maximale de 30 km/h** : route de Croissy (depuis la N13 et l'A86), avenue de la Prise d'Eau, rue du Chemin de Ronde qui longe le mur d'enceinte du Parc Princesse (seul tronçon à double sens pour les camions) et rue de l'Écluse pour rejoindre la Route de Croissy.

Seul le lot A1 de Cogedim, situé au sud-ouest du site sur la rue du Chemin de Ronde, fait toujours l'objet d'une circulation spécifique pour des questions d'accessibilité du lot, ce qui explique le double sens pour les camions le long du Chemin de Ronde. (Voir tracé sur le plan situé au dos)

Les entreprises de travaux sont d'ores et déjà priées de respecter ce nouvel itinéraire et la signalétique disposée en juin sur l'ancien parcours sera modifiée pour répondre à ces nouvelles dispositions.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour maintenir votre qualité de vie en cette période de travaux.



L'équipe du projet est à votre écoute, pour toute information liée au projet :

**[contact@parcprincesse-levesinet.fr](mailto:contact@parcprincesse-levesinet.fr)**



**grandparis  
aménagement**

## MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION CHANTIER

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, les camions passeront par la route de Croissy et emprunteront l'avenue de la Prise d'Eau jusqu'à la rue du Chemin de Ronde.



Circulation des camions pour accéder aux chantiers des lots A2 à H



Circulation spécifique des camions pour accéder au chantier du lot A1

